

MESSAGE CHU ROUEN Le 13/05/2020, à 20:04

Madame, Monsieur,

Nous vous contactons au sujet de la mise en place des tests diagnostiques COVID-19 réalisés par prélèvement nasopharyngé, à destination de l'ensemble de la population.

Afin d'accompagner le déconfinement et d'éviter un rebond épidémique, les pouvoirs publics ont prévu que les personnes symptomatiques puissent bénéficier, via une prescription médicale, d'un prélèvement nasopharyngé et d'une analyse par PCR. De plus, les personnes-contacts identifiées par les médecins prescripteurs, et déclarées dans AMELI PRO, pourront également bénéficier d'un test sans ordonnance.

L'ensemble des acteurs de santé de notre territoire a été sollicité par l'Agence Régionale de Santé Normandie pour constituer des structures de prélèvements, fixes ou mobiles, ainsi que des plateformes analytiques.

Le CHU de Rouen a mis en place une plateforme analytique, fonctionnant 7 jours sur 7, qui sera en mesure de traiter jusqu'à 2000 analyses par jour et de rendre les résultats dans un délai garanti de 24 heures.

La plateforme du CHU est connectée au système d'information national SIDEP, qui permet :

1. l'enregistrement des données du patient, à l'étape du prélèvement, par les structures réalisant les prélèvements
2. la transmission des résultats au patient et au médecin prescripteur

Cette plateforme est située sur le site de l'Hôpital Saint Julien du CHU :

Hôpital Saint Julien

rue Guillaume Lecointe

76 140 Le Petit Quevilly

Téléphone secrétariat : 02 32 88 59 35

Afin de pouvoir utiliser cette plateforme, les modalités sont les suivantes :

1. établir un partenariat avec le CHU de Rouen, couvrant 7 jours sur 7, par la signature d'une convention (cf. pièce jointe)
2. chaque structure de prélèvements devra déterminer son équipe de préleveurs, et en fournir le listing nominatif au CHU de Rouen. Ce dernier sera chargé de créer les comptes individuels dans SIDEPE
3. conformément au cahier des charges établi par l'ARS, chaque structure de prélèvements devra, pour utiliser SIDEPE, avoir à disposition au moment du prélèvement : un ordinateur, un accès internet, une imprimante et, si possible, une douchette pour faciliter l'enregistrement via code-barre de l'écouvillon. Un tutoriel d'utilisation de SIDEPE sera fourni par le Ministère de la santé.
4. concernant les écouvillons : ils seront fournis par le CHU de Rouen, pré-étiquetés, avec un sachet de transport et un mode opératoire
5. concernant la logistique, tant pour l'approvisionnement en écouvillons que pour le transport des échantillons biologiques vers la plateforme du CHU : elle sera à la charge de chaque centre préleveur. L'organisation sera à envisager au cas par cas, dans le cadre de la convention, en s'appuyant éventuellement sur les navettes déjà existantes et, le cas échéant, sur un éventuel renfort de l'ARS.

Dans l'attente de la signature de la convention, le CHU est, d'ores et déjà, en mesure de traiter vos demandes, à partir de vos écouvillons ou d'écouvillons que le CHU peut fournir sur demande. La procédure est celle actuellement en place (cf. fiche de demande d'analyse jointe). La logistique est assurée par la structure demandeuse

Pour mettre en œuvre l'ensemble de ces points vos contacts sont les suivants :

1. Direction du pôle biologie : Mr Fiacsan, Directeur référent du Pôle Biologie-Physiologie-Pathologie (tél. : 02 32 88 03 45 - Jean-Francois.Fiacsan@chu-rouen.fr) pour tous les sujets administratifs et financiers
2. Service de virologie : Pr Plantier (tél. : 02 32 88 66 72 - Jean-Christophe.Plantier@chu-rouen.fr) et Dr Gueudin (tél. : 02 32 88 01 46 - Marie.Gueudin@chu-rouen.fr) pour toutes les questions d'ordre médical et organisationnel.
3. Direction de la Politique territoriale et des Partenariats: Mme D. Perrier (dominique.perrier@chu-rouen.fr) et Mme S. Lacoume (sophie.lacoume@chu-rouen.fr) tel : 02.32.88.17.96, pour la gestion de la convention.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, et vous remerciant par avance de votre confiance, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Véronique DESJARDINS

Directrice Générale

Pr Jean-Christophe PLANTIER

Chef du service de microbiologie - virologie